

Accident Vasculaire Cérébral, type Ischémique

Témoignage de Mme Jacqueline COSTET.

M. Albert COSTET

Le 13 juillet 2019, ma femme Jacqueline COSTET, alors âgée de 80 ans, a été victime d'un malaise avec une paralysie côté gauche.

J'ai de suite appelé le SAMU et les médecins ont très rapidement posé un diagnostic : ma femme a été victime d'un Accident Vasculaire Cérébral.

Dès lors, ils ont décidé de la transporter au Centre Hospitalier Alpes Léman afin qu'elle puisse passer des examens complémentaires.

Durant ce temps, j'ai appelé Damien VOUILLAMOZ pour l'informer de la situation, Damien utilise une thérapie par les couleurs : il traite des patients avec la chromatothérapie.

Il s'est déjà occupé de personnes de notre famille (mon petit-fils pour une otite).

Damien m'a expliqué qu'il existe des protocoles de traitements en chromatothérapie pour les divers accidents vasculaires cérébraux et c'est ainsi que nous sommes partis tous les deux rejoindre Jacquelin au Centre Hospitalier Alpes Léman.

Les premiers examens à l'hôpital ont donné leur verdict : c'était un Accident Vasculaire Cérébral Ischémique. Un caillot sanguin s'est logé dans une artère côté droit du cerveau provoquant chez mon épouse une hémiplégie gauche, des troubles de la coordination et du langage, de violents maux de tête.

Damien a alors tenté de faire une séance de chromatothérapie au Centre Hospitalier Alpes Léman mais au moment de commencer, le médecin nous a annoncé le transfert de mon épouse à l'Hôpital Universitaire de Genève.

« Elle va se faire opérer là-bas : ils vont aspirer le caillot dans l'artère ».

Quelques heures après l'opération et avec l'accord des médecins suisses, Damien a pu appliquer le premier traitement de chromatothérapie. Jacqueline s'est endormie pendant la séance.

Le lendemain et les jours suivants, des premiers signes positifs sont apparus elle a regagné de la mobilité au niveau de la jambe et du bras gauche, son élocution s'est améliorée.

Le 18 juillet, à notre demande, Damien est revenu à l'hôpital pour réaliser une deuxième séance de chromatothérapie.

Suite à cette séance, l'évolution de Jacqueline a été grandissante, elle a repris la marche (environ 50m par jour) et elle a retrouvé une certaine autonomie pour manger.

Ses troubles du langage ont encore diminué.

Cinq jours plus tard lors de la troisième séance de chromatothérapie, une aide-soignante est venue nous annoncer qu'au vu des rapides progrès réalisés par mon épouse et des examens encourageants, elle sera transférée dans les prochains jours dans un centre de rééducation.

Après ce troisième traitement Jacqueline a remarqué plus de 100m, elle a retrouvé une très grande partie de ses capacités physiques et mentales initiales.

Je tiens à remercier vivement Damien VOUILLAMOZ et son professeur de chromatothérapie, Bruno TOURNIAIRE, avec qui il est resté en contact durant tous les protocoles.

Albert et Jacqueline COSTET.